

Situation professionnelle

- Agent ou agente de la fonction publique territoriale :
- Titulaire Contractuel ou contractuelle Autre
- Agent ou agente de la fonction publique d'Etat ou hospitalière :
- Titulaire Contractuel ou contractuelle Autre

Lieu de travail (résidence administrative) :

Fonction :

Service :

Grade :

Nom du.de.la responsable formation :

Date d'entrée dans le grade :

Date d'entrée dans la FPT / FPE ou FPH

ATTENTION :

L'inscription d'un agent ou d'une agente relevant de la fonction publique d'Etat ou hospitalière, est soumise à :

- tarification : les tarifs sont disponibles sur le site Internet du C.N.F.P.T. (www.cnfpt.fr)
- la signature d'une convention après la réussite au test (contact : helene.pons@cnfpt.fr)

Le quota de places accessibles aux agents ou agentes non territoriaux ne peut excéder 20% du total des places de la préparation.

• Il appartient au service des ressources humaines de s'assurer avant la validation de ce bulletin d'inscription que le candidat ou la candidate remplit les conditions requises pour s'inscrire au concours INTERNE.

Il est rappelé que la préparation ne vise que les épreuves du concours INTERNE.

La préparation aux épreuves d'admission organisée par le CNFPT s'adresse également exclusivement aux admissibles du concours INTERNE.

• L'inscription définitive à la préparation est subordonnée à la réussite au test de sélection et à l'engagement de suivre la préparation. L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours. Il convient de s'inscrire spécifiquement au concours (informations sur www.cnfpt.fr).

Pour les agents ou agentes de la FPT – Visa de l'autorité territoriale

Nom	Fonction	Fait le à	Signature et cachet

Pour les agents ou agentes de la FPE ou FPH – Visa de l'autorité hiérarchique

Nom	Fonction	Fait le à	Signature et cachet

Visa de l'agent ou de l'agente

Nom	Fait le à	Signature